



Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à la salle du conseil le 24 avril 2019, 17 h

Sont présents : M. Hans Gruenwald Jr., maire
Mme Marie-Claude Frigault, conseillère
M. Archie Martin, conseiller
M. André Boucher, conseiller
M. Danny Lalonde, conseiller
Mme Hélène Therrien, OMA, greffière

Sont absents : Mme Edith de Haerne, conseillère
M. Mario Gauthier, conseiller
Mme Chantal Lemieux, directrice générale et trésorière

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire Hans Gruenwald Jr.

L'avis de convocation a été signifié à M. Hans Gruenwald Jr., Mme Marie-Claude Frigault, M. Archie Martin, Mme Edith de Haerne, M. André Boucher, M. Danny Lalonde et M. Mario Gauthier en leur remettant une copie en main propre ou à une personne responsable de leur domicile ou par télécopieur ou courrier électronique, après accord des destinataires.

Cette séance a été convoquée par le maire, Hans Gruenwald Jr., afin de prendre en considération le sujet suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Avis de motion avec présentation et dépôt du projet de règlement numéro 356-01-2019 modifiant le règlement numéro 356-2018 sur la gestion contractuelle
3. Abrogation de la résolution numéro 2019-04-127 - Gestion du personnel - mouvements de personnel - avril 2019
4. Octroi du contrat pour le revêtement bitumineux – appel d'offres numéro 2019-STP-02
5. Période de questions allouée aux personnes présentes
6. Levée de la séance

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 17 h par Hans Gruenwald Jr. La greffière, Hélène Therrien, fait fonction de secrétaire.

2019-239

Avis de motion avec présentation et dépôt du projet de règlement numéro 356-01-2019 modifiant le règlement numéro 356-2018 sur la gestion contractuelle

Conformément à la *Loi sur les cités et villes*, art. 356, avis de motion est donné par M. Danny Lalonde à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, le règlement numéro 356-01-2019 modifiant le règlement numéro 356-2018 sur la gestion contractuelle sera proposé pour adoption. Le projet de règlement est également présenté et déposé à la présente séance.



Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à la salle du conseil le 24 avril 2019, 17 h

2019-04-131

Abrogation de la résolution numéro 2019-04-127 - Gestion du personnel - mouvements de personnel - avril 2019

Il est proposé par Mme Marie-Claude Frigault et résolu d'abroger la résolution numéro 2019-04-127 – Gestion du personnel – mouvements de personnel – avril 2019.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

2019-04-132

Octroi du contrat pour le revêtement bitumineux – appel d'offres numéro 2019-STP-02 – Ali Excavation inc.

Attendu que 5 soumissions ont été reçues dans les délais prescrits ;

Attendu que 5 soumissions ont été reconnues conformes aux documents d'appels d'offres ;

En conséquence,

Il est proposé par M. Archie Martin et résolu d'octroyer le contrat pour le revêtement bitumineux – appel d'offres 2019-STP-02, au plus bas soumissionnaire conforme, soit à l'entreprise Ali Excavation inc., aux prix ci-dessous indiqués, avant toutes taxes applicables :

Volet 1 :

Tronçons de voies de circulation 456 498,92 \$

Volet 2 :

Cour de la caserne de pompiers – partie ouest, et stationnement avant (7, rue Jules-A.-Desjardins) 31 560,97 \$

Volet 3 :

Cour de la caserne de pompiers – partie est (7, rue Jules-A.-Desjardins) 23 144,71 \$

Volet 4 :

Chemin d'accès et stationnements de l'hôtel de ville 75 445,73 \$

Le tout payable de la façon suivante :

1. Volet 1 : 340 000 \$ par le budget immobilisation, 116 498,92 \$ par le fonds de voirie de la MRC de Vaudreuil-Soulanges.
2. Volet 2 et 3 : 54 705,68 \$ par un emprunt au fonds de roulement sur une période de 10 ans.
3. Volet 4 : 75 498,92 \$ par un emprunt au fonds de roulement sur une période de 10 ans.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

Période de questions allouée aux personnes présentes

Le maire, Hans Gruenwald, invite les citoyens présents qui le désirent à poser des questions.



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil
municipal, tenue à la salle du conseil le 24 avril 2019, 17 h**

2019-04-133

Levée de la séance

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par Mme Marie-Claude Frigault et résolu que la présente séance soit levée à 17 h 09.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

Hans Gruenwald Jr.
Maire

Hélène Therrien, OMA
Greffière